

LES PRATIQUES DE L'ENSEIGNANT

Le métier d'enseignant ne se réduit pas à la mise en place d'une pédagogie préconstruite appliquée en classe pour que les élèves apprennent. L'enseignant doit faire des choix pour adapter ses pratiques aux particularités du contexte scolaire différent d'une année sur l'autre, d'un moment à l'autre, d'un savoir à l'autre.

L'objectif prioritaire de l'enseignant est de mettre en place un cadre fonctionnel pour faire la classe et donner du sens aux apprentissages.

Les pratiques de l'enseignant donnent à la mise en œuvre des activités à l'école son efficacité. Il s'agit de préparer, prendre et faire la classe en construisant un milieu de travail spécifique et en organisant le travail des élèves.

I. Faire apprendre

L'apprentissage des élèves ne se fait pas dans l'instant. Il se distribue dans le temps. Son activité est réalisée grâce à des outils que l'enseignant fait évoluer dans le temps avec les progrès réalisés par les élèves, le sens qu'ils attribuent à leur action, ...

Il convient de distinguer :

- le long terme qui vise l'acquisition de notions et de compétences ;
- le moyen terme qui vise l'acquisition de procédés particuliers liés à un domaine de connaissances ;
- le court terme qui concerne la mise en place et la gestion d'une séance.

Dans ce cas, le travail de l'enseignant est l'organisation collective de la classe, la distribution des tâches aux élèves dans le temps, l'organisation d'un dialogue didactique, la construction du sens,

II. Le travail en équipe

Les projets et les différents conseils incitent les maîtres à des échanges. Ce travail d'équipe se développe au gré des sympathies, du partage de valeurs, de l'estime réciproque, mais aussi avec des modalités d'organisation et de gestion des différents conseils et des projets.

III. Gestion de la classe

1. La discipline

La question de la discipline scolaire est fréquemment évoquée par les enseignants comme un préalable nécessaire aux apprentissages. Elle est difficile à installer. Le respect des règles de vie en communauté passe d'abord par un respect réciproque des personnes, entre adultes et élèves.

2. Les rituels

« La ritualisation est un système codifié de pratiques, sous certaines conditions de lieu et de temps ayant un sens vécu et une valeur pour ses acteurs et ses témoins, en impliquant la mise en jeu du corps et un certain rapport au sacré. »¹

Ritualiser, c'est inscrire dans un contexte particulier, des comportements collectivement partagés qui acquièrent du sens parce qu'ils instaurent les conditions d'accès aux objets de savoir.

Les rituels ont² :

- une fonction sociale : ils signifient ce qui est licite ou non, du point de vue de l'organisation des lieux, des corps et des rôles ;
- une fonction contractuelle et une fonction intégrative : ils permettent l'instauration de la relation didactique et l'appropriation des connaissances dans un collectif de travail.

Exemples : l'accueil, l'entrée en classe, la prise de parole, les déplacements en classe, ...

IV. Faire la classe

1. Préparer la classe

Préparer la classe, c'est prévoir pour mieux prendre en compte l'imprévu.

La préparation de classe n'est pas une obligation administrative. Elle est néanmoins indispensable pour que la pédagogie mise en œuvre dans la classe soit efficace. Elle s'appuie sur :

- la réalité de la classe (compétences et intérêts des élèves),
- sur les programmes officiels du ministère,
- sur l'espace disponible et sur le matériel présent dans l'école.

¹ E. Prairat, Normes juridiques et normes sociales. Jalons pour une ritologie scolaire, 1998.

² Amigues.

Elle consiste à planifier les enseignements, à choisir les dispositifs, les tâches pour chacun des domaines d'activité, les supports pédagogiques nécessaires, ...

Elle concerne également :

- l'organisation matérielle : emplacement des tables, coins particuliers, BCD, accès aux outils, aux documents, ... ;
- l'organisation temporelle : planification des enseignements, emplois du temps, ... ;
- le choix des outils de l'élève ;
- le choix des outils de l'enseignant, des dispositifs pédagogiques ;
- la planification des disciplines ;
- le dispositif didactique.

Les outils de l'enseignant sont :

- les textes officiels : programmes, livrets d'accompagnement et d'application des programmes, livrets d'aide à l'évaluation, ... ;
- de nombreuses revues pédagogiques, des manuels ;
- les recherches en éducation, en didactique ;
- les logiciels et les sites sur Internet.

La préparation de la classe se fait habituellement en dehors des heures de classe.

2. Faire la classe

Il s'agit :

- de présenter le travail à accomplir ;
- de contextualiser la situation d'apprentissage ;
- de mettre en place la situation d'apprentissage ;
- de mettre au travail l'élève ;
- d'installer une dynamique : alterner oral/écrit, travail individuel/collectif, manipulations/conceptualisation ;
- de maintenir l'attention ;
- d'étayer les efforts ;
- d'évaluer ;
- d'institutionnaliser ;
- de clore la séance en revenant sur les objectifs du début de séance et en faisant également un ancrage dans le futur.

2. La consigne

La consigne définit la tâche à accomplir. Elle lui donne également du sens.

La consigne est donnée verbalement ou par écrit. Elle comprend plusieurs parties :

- une partie technique indiquant la chronologie des différentes actions ;
- une partie informative ;
- une partie prescriptive indiquant la finalité de la tâche ;
- les conditions de réalisation : temps accordé, interactions autorisées, ...

3. Les interactions enseignant-élève

Une fois les élèves au travail, l'enseignant ne demeure pas inactif. Ce moment est une occasion d'instaurer un dialogue de proximité avec les élèves, dialogue de groupe ou individuel, selon le déroulement des actions, le comportement des élèves.

Le maître accorde plus particulièrement de l'attention aux élèves qui produisent des erreurs ou qui sont en difficulté. Il peut rappeler la consigne, vérifier sa compréhension, questionner l'élève sur ses démarches, le conduire à utiliser certains outils, ...

L'objectif est d'aider l'élève à expliciter ses difficultés, à identifier ses erreurs, à élaborer une analyse réflexive sur les actions réalisées, sur les démarches utilisées, pour les réguler. L'enseignant a alors un rôle de « médiateur ».